

LA VIE
DE VOTRE
COMMUNE



Qui lit Quilly?

Janvier 2025 - Bulletin municipal - # 56

ATLANTIQUE OUVERTURES
Fabricant-poseur de vos projets

OUVERTURES
FERMETURES
VERANDAS
PORTAILS
PORTES

ST ETIENNE DE MONTLUC 02 40 57 10 09 | SORINIÈRES 02 53 55 70 70 | ST NAZAIRE 02 40 19 01 19

www.atlantiqueouvertures.com

MB
MAÇONNERIE BATAILLE
neuf & rénovation

06 86 91 52 30
02 40 24 60 71
maconneriebataille@gmail.com
3 La Pilardais 44750 QUILLY

EMTC TAXIS
06 08 21 73 48
SAVENAY - CAMPBON
QUILLY

HYPER U
Savenay

DRIVE coursesu.com
OUVERT
Du lundi au samedi
De 8h30 à 20h00
Anais
Bijoux & Montres

U location

Parc commercial de la Colleraye - 44260 SAVENAY
02 40 58 83 00
www.hyperu-savenay.com

COIFFURE MIXTE
Geneviève BUGEL

14, Grande Rue
44750 QUILLY

02 40 91 80 97

J.M.A
jma.quilly@orange.fr

Plomberie
Chauffage
Électricité
Énergie renouvelable

Tél: 02 40 88 29 72
Fax: 02 40 24 79 05
4, rue du hérisson 44750 QUILLY

CJM sarl
Christian Jouin

Maçonnerie & Terrassement
neuf et rénovation
Assainissement

02 40 91 84 50 - 06 80 65 24 49

31, la Crochardais 44750 Quilly

Ghislain BRODU Artisan

Menuiserie - Charpente
Escaliers - Parquet - Lambris - Volets roulants
Fenêtre bois-alu-PVC - Rénovation

Agencements placards - Préau - Agencements
magasins et bureaux - Véranda - Habillages
Façade et pignons

18, rue du Haut Chemin - 44260 PRINQUIAU - Tél/FAX: 02 40 56 63 17

BE
PLÂTRERIE

06 06 82 15 20
06 27 73 38 74

11 rue de la cantinais
44750 Quilly
bg.platrerie@orange.fr

SIRET 94820099300012
APE 4331Z

Sommaire

- Échos du conseil / 4
- Vie locale / 5
- Quilly au quotidien / 12
- Vie associative / 20
- Infos pratiques / 26
- Parole aux habitants / 29
- Intercommunalité / 29
- Calendrier / 32

Permanences des élus

1^{er} SEMESTRE 2025 de 10h à 12h

Valérie GAUTIER
Maire, responsable du CCAS :
18 janvier / 22 février / 29 mars /
3 mai / 7 juin

Jean-Michel SYLVESTRE
1^{er} adjoint, chargé par délégation
de la voirie, des équipements
et des espaces verts, et de
l'urbanisme :

25 janvier / 1^{er} mars / 5 avril /
10 mai / 14 juin

Marie Ange OHEIX
2^e adjointe, chargée par délégation
du restaurant scolaire, de
l'information, des associations
et des salles communales :

1^{er} février / 8 mars / 12 avril /
17 mai / 21 juin

Gervais BUGEL
3^e adjoint, chargé par délégation
du budget et des finances
communales, des affaires sportives
et des bâtiments communaux :

4 janvier / 8 février / 15 mars /
19 avril / 24 mai / 28 juin

Flavie BIGET
4^e adjointe, chargée par délégation
des affaires scolaires et des
affaires culturelles :

11 janvier / 15 février / 22 mars /
26 avril / 31 mai

contact@mairiedequilly.com

BULLETIN MUNICIPAL #56 - Janvier 2025

Directrice de la publication : Valérie Gautier
Rédactrices en chef : Marie Ange Oheix
et Sophie Bodin

Rédaction : commission communication
et les services municipaux
Photos : mairie, Marie Ange Oheix, Freepik

Maquette : V. Lemerrier, graphiste à Quilly
06 83 21 72 72 www.lunea-infographie.fr
Impression : Le Sillon 02 40 58 91 24
www.sillon.fr

Le mot du Maire

Chères Quilliennes, chers Quilliens,

Je vous souhaite mes vœux les meilleurs pour cette nouvelle année 2025.

La santé bien sûr, la joie, le bonheur et la réussite pour vous, votre famille, vos proches et vos amis.

L'année passée à la même époque, je vous parlais de notre projet de rénovation et d'extension de notre restaurant scolaire. Celui-ci a pris du retard. En effet, tous les lots n'ont pas été pourvus à l'ouverture des plis (étanchéité, couverture et enduit extérieur). Nous avons été contraints de relancer ces lots, de ce fait, le planning se trouve décalé.

Les travaux d'effacement de réseaux autour de l'église se terminent.

En ce qui concerne l'urbanisme, le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) est en fin de rédaction. Une enquête publique sera réalisée en septembre/octobre 2025. Vous en serez informés notamment via l'application Panneau Pocket que je vous conseille vivement de télécharger sur votre téléphone portable ou tablette numérique.

Au terme de cette année 2024, j'ai une pensée particulière pour toutes les personnes qui ont été dans la souffrance. J'ai également une pensée pour toutes les familles qui ont perdu un être cher. Je pense notamment à celle de René Gattepaille, bénévole entre autres sur les décorations de la commune.

Le conseil municipal se joint à moi pour renouveler tous nos vœux pour cette année 2025 !

Valérie Gautier



Mairie de Quilly 10, rue de la Mairie 44750 QUILLY - 02 40 91 83 83

Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site internet de la mairie : www.quilly.fr

Le conseil municipal du 10 juin après avoir délibéré approuve :

- L'attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association Samba Dia dans le cadre de l'opération « bol de pâtes » pour laquelle 138 élèves ont participé.
- Le contrat d'association avec l'école privée Sainte-Thérèse d'une durée de 3 ans de 2022 à 2024 avec une participation de 49 248.73 €.
- La création d'un poste non-permanent au service technique dû à un accroissement temporaire d'activités à compter du 2 septembre 2024 et probablement jusqu'au 4 juillet 2025.
- La mise à jour des effectifs des agents communaux avec les suppressions de postes non opportuns et la création du poste d'accroissement temporaire d'activité.
- Le conventionnement de gestion avec le Département concernant le projet d'aménagement de voirie rues de la Cantinais et du Hérisson.
- La constitution de la liste du jury criminel du tribunal judiciaire.

Le conseil municipal du 2 septembre après avoir délibéré approuve :

- La désignation d'un référent déontologie pour les élus à l'association des Maires de Loire-Atlantique : Gilles Bachelier.
- La décision modificative n°1 du budget primitif 2024.
- L'acquisition d'un système d'arrosage pour le terrain de football auprès de la société Traitement Pompage Irrigation dite TPI basée à Pont-Saint-Martin pour un montant de 7 200 € HT (réfection des vannes d'alimentation, matériel, paramétrage des buses et formation des agents).
- L'acquisition et la reprise par concessionnaire automobile d'un petit utilitaire et d'un camion benne auprès du Temple Automobiles pour un montant total de 46 980 € TTC avec une reprise à 15 500 € pour les deux véhicules.

Le conseil municipal du 14 octobre après avoir délibéré approuve :

- L'acquisition d'un second colombarium au cimetière auprès de la société Granimond pour un montant total de 7 764 € HT.
- La présentation des dossiers de demande de subventions à l'État via le DSIL ou la DETR, la CAF et la Région dans le cadre de la rénovation et de l'extension du restaurant scolaire.

Le conseil municipal du 18 novembre après avoir délibéré approuve :

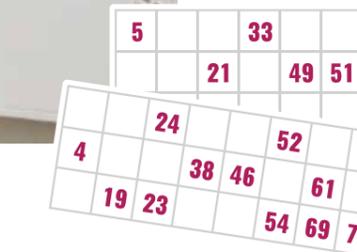
- Les tarifs 2025 des locations des salles municipales avec une augmentation de 5 %. (voir article ci-contre dans le présent bulletin).
- Les tarifs 2025 du columbarium et des concessions dans le cimetière avec un maintien des tarifs 2022 (voir article dans le présent bulletin page 8).
- La réfection du système électronique actuel de l'atelier technique et l'évolution des tableaux électriques.
- L'adhésion au contrat de prévoyance proposé par le Centre de Gestion de Loire-Atlantique.
- La délégation de signature dans le cadre des marchés publics.



Tarifs de location des salles municipales pour 2025



SALLE POLYVALENTE	Commune	Hors commune
Associations loi 1901		
Bal-loto-belote-spectacle	101 €	807 €
Repas	101 €	461 €
Réunion, vin d'honneur	Gratuit	252 €
Repas adhérents	Gratuit	252 €
Option sonorisation	Gratuit	156 €
Option office-cuisine	Gratuit	156 €
Autres associations et particuliers		
Activités scolaires	Gratuit	Gratuit
Réunion, vin d'honneur	142 €	278 €
Location 1 jour	229 €	492 €
Location 2 jours	368 €	735 €
Option office-cuisine	64 €	156 €
Réveillon (toutes options incluses)	489 €	1 103 €



RAPPEL
La salle polyvalente est fermée à la location en 2025

SALLE ANNEXE	Commune
Réunion de famille suite à une cérémonie d'inhumation	46 €
Vin d'honneur	89 €

SALLE ROGER PLISSONNEAU	Commune	Hors commune
Associations loi 1901		
Réunion	Gratuit	156 €
Repas adhérents	Gratuit	215 €
Autres associations et particuliers		
Réunion, vin d'honneur	86 €	156 €
Location 1 jour	125 €	274 €
Location 2 jours	221 €	428 €
Repas réveillon	155 €	316 €



Installation d'un plateau à la Cantinais et d'un passage piéton, **octobre**

Installation de tables en bois à l'école publique Arc-en-Ciel, **août**



Aménagements réalisés par la municipalité en 2024

Remplacement des véhicules du service technique, **octobre**

Création d'un stop à la Pilardais/Bois Joli, **novembre**

Loire Atlantique

Aménagement du chaussidou entre Quilly et Sainte Anne-sur-Brivet, **octobre** par le Département de Loire-Atlantique

Installation d'un nouveau colombarium avec banc, **décembre**

Restoration scolaire

Depuis le 1^{er} septembre 2023, le tarif du repas enfant était fixé à 3.95 €. Afin de prendre en considération la hausse des coûts de production par notre fournisseur de repas, le prix du repas enfant a été révisé à 4.10 € au 1^{er} janvier 2025.

Cette augmentation prend en considération la hausse des coûts de production imposés par Convivio depuis septembre dernier, l'évolution du coût de la masse salariale et des fluides, ainsi que les coûts inhérents à la mise en place du portail aux familles. Le tarif adulte à 5.05 € reste inchangé.

Le tarif de 2 € prévu pour les enfants disposant d'un projet d'accueil individualisé (PAI) et apportant leur propre repas reste maintenu.



Déploiement de la fibre optique

La fibre a quasiment été déployée à 100 % sur la commune de Quilly.

Le passage à la fibre est-il obligatoire ?

Rien ne vous oblige aujourd'hui à choisir la fibre optique. Celle-ci apporte néanmoins de nombreux avantages pour télétravailler, se divertir ou encore contrôler sa maison à distance via des objets connectés.

Progressivement, toute la France sera couverte en très haut débit et les liaisons cuivre actuelles qui vous délivrent de l'ADSL seront abandonnées. Les abonnements à la fibre optique ne sont pas plus chers que les abonnements ADSL, il serait donc dommage de s'en priver.

Le raccordement à la fibre optique est-il automatique ?

Non, le raccordement à la fibre n'est pas automatique. Une fois éligible, les personnes intéressées par le raccordement de leur logement au réseau de fibre doivent contacter un fournisseur d'accès à internet pour souscrire un abonnement auprès de l'opérateur de leur choix.



Loire-Atlantique Numérique
La régie très haut débit du Département
0800 80 16 44 (appel gratuit)
Du lundi au vendredi de 8 h à 20 h

Opération Nettoyons la nature



L'Opération Nettoyons la Nature s'est déroulée le samedi 23 septembre dernier à Quilly. Le soleil était au rendez-vous mais malheureusement très peu de personnes se sont présentées pour cette 1^{ère} édition.

Les participants ont été accueillis autour d'un café offert par la municipalité avant de se rendre librement dans la commune pour traquer les déchets sauvages dans la matinée. Bubulle, poisson dévoreur de déchets, prêté par le syndicat a été rempli d'une dizaine de sacs de déchets collectés. Les jours précédents, un agent de la Communauté de communes Estuaire et Sillon est intervenu dans les classes afin de sensibiliser les élèves et une exposition du Syndicat Du Bassin Versant du Brivet s'est tenue à la bibliothèque le samedi matin. Les écoles de Quilly ont dû reporter leurs collectes du vendredi en raison des mauvaises conditions météorologiques.



Nous remercions toutes les personnes qui se sont mobilisées pour organiser cette manifestation et qui y ont participé !

État civil

NAISSANCES

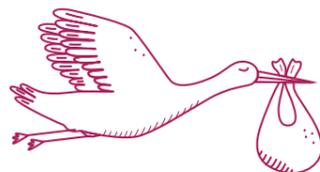
Nous souhaitons la bienvenue à :

SZULC Sibylle	26/12/2023
GUILLON Lilwenn	19/02/2024
BOURRIAUD Éthan	03/08/2024
MAHÉ VAILLANT Mila	24/08/2024
ROBERT Malo	03/09/2024
CHEVIGNY TESSON Lara	04/11/2024
PRIGENT GUILLANTON Inès	05/12/2024



MARIAGES

PAGES Jérôme et CHOLLET Cindy	07/05/2024
PODA François et BOUDET Charleyn	11/05/2024
QUERTELET Mathieu et RAUTUREAU Julie	08/06/2024
MAHE Aurélien et THAS Céline	06/07/2024
COUVRAND Erwan et DAVID Nelly	03/08/2024
NEVE Aurélien et AUBRY Jennifer	21/09/2024
GATTEPAILLE Tony et COSTE Maryline	28/09/2024



DÉCÈS - INHUMATIONS

Nous présentons nos sincères condoléances aux familles et aux proches de :



VANRECHEM Éric	04/12/2023	59 ans
ORAIN Marcel	27/02/2024	83 ans
GLOTAIN Jeanne	24/05/2024	102 ans
POULARD Désirée née MORICE	25/06/2024	95 ans
DENIAUD Christian	21/07/2024	69 ans
PARIS Gilles	10/10/2024	67 ans
LEGENTILHOMME Noël	30/10/2024	57 ans
GATTEPAILLE René	27/11/2024	72 ans

Tarifs 2025 : colombarium et concession dans le cimetière



Concession : la parcelle de terrain de deux m² sera vendue : 140 € pour 15 ans, 280 € pour 30 ans.

Columbarium :
Chaque case avec la plaque sera vendue :
1^{er} lieu d'accueil (carré G)
450 € pour 15 ans, + 30 € pour la plaque*
2^e lieu d'accueil (carré H)
500 € pour 15 ans (plaque incluse)

Jardin du souvenir : dispersion gratuite et possibilité d'ajouter une plaque de 30 €*.

*La gravure du nom est à la charge du propriétaire selon une charte graphique convenue.

Modification d'une plaque commémorative sur le monument aux morts

La mairie a été sollicitée par un des descendants de Marcel Viaud afin d'apporter une correction sur le monument aux morts présent au cimetière. Il était indiqué que Marcel Viaud avait été déporté lors de la 2nde guerre mondiale alors qu'il avait été fusillé au Bêle par la Wehrmacht le 13 février 1943.

La nouvelle plaque a été apposée cet été pour corriger cette erreur. Des membres de sa famille étaient présents lors des commémorations du 11 novembre dernier afin de lui rendre hommage et de remercier la Municipalité pour son devoir de mémoire.



La nouvelle plaque

RAPPEL : deux défibrillateurs à votre disposition

C'est un appareil mobile et très simple d'emploi où l'utilisateur n'a qu'à suivre les instructions verbales de l'appareil. Associé au massage cardiaque et au bouche-à-bouche, il augmente considérablement les chances de survie des victimes.



À l'entrée de l'école maternelle (rue du Clos Guerrioux)



Sous le préau situé au stade de football Henri Rousseau (route de Saint-Gildas-des-Bois)

IMPORTANT

Après utilisation du défibrillateur, pensez à prévenir la mairie pour que l'appareil soit à nouveau opérationnel le plus rapidement possible.

■ Nous vous souhaitons la bienvenue

Mel démêl Salon de toilettage itinérant pour chiens et chats 20 km autour de Quilly.

Mélina Perrais a eu la chance de pouvoir se reconverter et faire un métier passion en réalisant une formation de 9 mois dans une école située à Montaigu avec à la clé l'obtention du diplôme CTM toiletteur.

Elle vous accueille depuis le 1^{er} octobre dans son camion aménagé pour faire une beauté à votre animal de compagnie.

Moins de stress pour votre animal, plus besoin de vous déplacer et votre maison reste propre !

Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9h à 18h et samedi de 9h à 13h.

Contact Sur rendez-vous au 06 49 60 72 14.



Jdecocréa events



Jdecocréa events est née en octobre 2022. Après des années à créer et à organiser la décoration des différents événements familiaux je décide enfin à créer mon entreprise. Aujourd'hui, je propose de la location de matériel pour vos événements anniversaire, mariage, baptême, départ en retraite... des mange-debout, Candy bar, bar à bières, arches de ballons, des arches pour réaliser des coins photos, des canapés, des fauteuils, des vases, du linge de table de différentes couleurs. Je dispose de nombreux éléments qui peuvent embellir votre lieu de réception.

Chez Jdecocréa events, il n'y a pas de forfait. J'adapte votre décoration à votre budget. Je peux décorer et créer pour votre événement du début jusqu'à la fin et réaliser l'installation de votre salle la veille de votre événement. C'est en étroite collaboration que nous construisons le thème de votre réception.

Je réalise également du flocage sur textile, vêtements, accessoires aussi bien pour les entreprises que pour les particuliers.

J'ai proposé bénévolement mes services à la commune de Quilly pour décorer le repas des aînés en novembre 2024. C'est avec plaisir que j'ai proposé un coin photo pour immortaliser cette belle journée de partage.

Je suis disponible pour vous accompagner et vous conseiller sur vos prochains événements. Les personnes « connectées » peuvent rejoindre ma page Instagram via le QR code ci-contre. Un site internet verra le jour en juin prochain.

Contact Julie Oheix Tessier - 07 50 63 27 06 - ohexjulie@yahoo.fr

■ Décorations de Noël



Au revoir René



Nous tenions à rendre hommage à René Gattepaille, petit René, qui nous a quittés en novembre. Sa volonté et sa ponctualité étaient reconnues par tous les bénévoles des différentes associations dans lesquelles il œuvrait : le comité sportif pendant de nombreuses années, les amis de Planté, ainsi que l'équipe des décors de la commune. Il a participé activement aux décorations du bourg depuis de nombreuses années et ce, jusqu'à son décès, notamment pour les décors de Noël. Toutes les structures métalliques, tous ces petits bouts de ferraille assemblés et soudés sont passés entre les mains de René.

N'oublions pas qu'il a également été conseiller municipal de 1983 à 1991. Nous continuerons à avoir une pensée pour lui notamment lors de la préparation et de l'installation des décors du bourg.

École publique Arc-en-ciel

L'année scolaire a démarré à l'école de l'Arc-en-ciel avec comme thème fédérateur **les émotions**. Petits et grands tentent par ce biais de développer l'empathie et la communication émotionnelle.

Tous les élèves, lors de randonnées dans Quilly, ont ramassé les déchets afin de poursuivre le travail sur le sujet. Les plus grands ont bénéficié d'une intervention de la part de la Communauté de communes sur la gestion des déchets. Une animation sur la préservation des cours d'eau leur a également été présentée par le Syndicat du Bassin Versant du Brivet.

Les élèves de maternelle profitent de matinée thématiques (arts, cuisine, jeux de société...). La classe de CP/CE1 a travaillé et suivi l'aventure du Vendée Globe. En octobre, l'école a bénéficié d'une représentation autour d'un conte musical. Cette année encore, les classes d'élémentaire participent au projet Musique et Danse et assisteront à un spectacle en février.

Pour les fêtes de fin d'année, toute l'école a pu s'émerveiller autour d'un spectacle de Noël. L'amicale laïque a organisé la traditionnelle fête de la citrouille le 19 octobre dernier. **Les portes ouvertes et la fête de l'école auront lieu le samedi 14 juin 2025.**



École privée Sainte-Thérèse

En 2024-2025, nous gardons le dynamisme des jeux olympiques et continuons notre parcours en découvrant la vie des élèves autour du monde en lien avec le documentaire les chemins de l'école. Les élèves feront une marche parrainée au profit du Sénégal (association Samba Dia).

Soucieux de l'environnement, les élèves participent à des ateliers de jardinage à l'école et partiront en classe de mer. L'action Nettoyons la Nature aura lieu au mois de juin.

Plusieurs temps forts sont prévus : soirée du goût, spectacle de Noël animé par la chorale des élèves et flashmob, fête du projet et kermesse de l'école. **Les portes ouvertes sont prévues le samedi 1^{er} février.**

Cette année, nous avons invité plusieurs professionnels de l'enfance et la petite enfance. Ils animeront des ateliers et feront connaître leurs actions en faveur des enfants. C. Bénêteau, sophrologue, P. Chaverot, graphothérapeute, M.A Fleury, enseignante spécialisée, C. Passeport, médiatrice animale et atelier Snoezelen, J.Rousseau, bibliothécaire de Quilly, V. Tregret, éducatrice, association Mille Premiers Jours, L. Kerloch et L. Le Bourg, étudiantes en psychologie.

Pour visiter l'école Sainte-Thérèse et inscrire votre enfant, vous pouvez contacter Sabine Kerloch au **02 40 88 14 34** ou envoyer un mail à : ec.quilly.ste-therese@ec44.fr

Inscription rentrée septembre 2025



L'inscription en Petite Section des enfants nés en 2022 s'effectue dès à présent en mairie : du lundi au samedi de 8h30 à 12h ainsi que le vendredi de 13h30 à 16h30. Pièces à joindre (hors cas particulier) : le livret de famille, le carnet de santé de l'enfant et un justificatif de domicile.

Pour visiter l'école publique ou pour toutes questions relatives à la scolarité de votre enfant, vous pouvez contacter la directrice Gwendoline Lodé au **02 40 91 88 09** ou envoyer un mail à ce.0440780j@ac-nantes.fr.

Une matinée d'accueil sera organisée en juin pour les enfants qui feront leur rentrée en PS l'année prochaine.



Les P'tits Dynamiques

Depuis la rentrée de septembre, les Petits Dynamiques ont la tête dans les nuages. Un de nos projets d'animation cette année est autour du voyage (activité manuelles et artistiques : montgolfière en papier mâché, peintures sur vitres, origamis, lectures d'histoires, etc.). Pour participer à notre projet, nous invitons les familles de Quilly à faire voyager l'accueil périscolaire à travers leurs cartes postales que nous sommes ravis de recevoir et de lire aux enfants. Un projet autour du goûter est également en cours depuis plusieurs années maintenant : les enfants eux-mêmes mettent la main à la pâte en créant des délices culinaires chaque lundi et en choisissant leurs menus de goûters.

En dehors de ces activités organisées, les enfants peuvent profiter librement des différents espaces aménagés : coin dînette, jeux symboliques, jeux de construction, coin lecture et détente, jeux de société, pâte à modeler, coin bricolage, coin CM pour les plus grands et jeux extérieurs. Cette année, un nouveau coin a fait son apparition, le coin des émotions (livres, peluches, jeux, roue des émotions, cartes, et divers accessoires permettent aux enfants de s'exprimer et de jouer autour des émotions).



Au cours du mois de septembre, un nouveau membre a rejoint l'équipage des Petits Dynamiques : bienvenue à bord Ylenna !

Pour nous suivre dans nos aventures, être informés des actualités et événements de l'accueil périscolaire, les familles dont les enfants sont inscrits à l'accueil périscolaire peuvent nous suivre sur notre groupe Facebook (Une question d'admission est à compléter pour pouvoir intégrer le groupe). Les inscriptions à l'accueil périscolaire sont possibles toute l'année, n'hésitez pas à vous renseigner.

Contact Véronique Taverne - **02 40 91 88 08** - lespetitsdynamiques@lespep44-49.org.

L'équipe des P'tits Dynamiques vous souhaite une très belle et heureuse année 2025.

Journée Défense et Citoyenneté

IMPORTANT : un recensement tardif implique une JDC tardive et des difficultés administratives pour les jeunes !

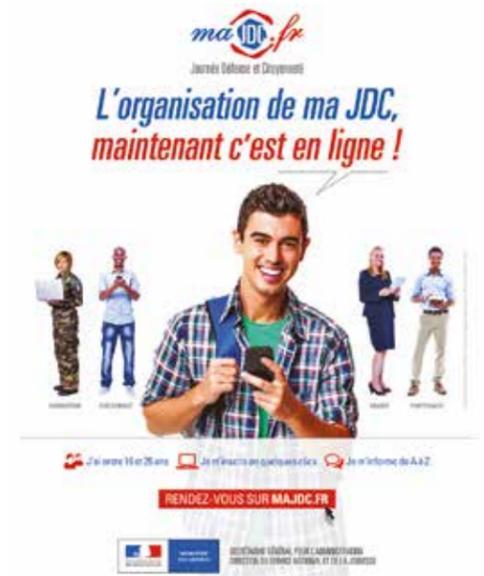
Le recensement citoyen est obligatoire pour les jeunes Français, garçons et filles, dès l'âge de seize ans en vue de l'exécution de leurs obligations du service national. Il s'agit d'une obligation légale à effectuer dans les 3 mois qui suivent leur 16^e anniversaire.

Comment se recenser ?

Se présenter en Mairie avec le livret de famille et la carte nationale d'identité valide ou se recenser en ligne sur majdc.fr



Cette démarche citoyenne permet la convocation à la demi-journée Défense et Citoyenneté **environ 1 an après le recensement en Mairie.**



Le Certificat Individuel de Participation à la Journée Défense et Citoyenneté est indispensable pour s'inscrire à un examen (BEP, Bac...), à un concours administratif ou à l'examen du permis de conduire en France.



■ **Nouveau numéro de rappel des services d'urgence : 0800 112 112**

Désormais, tous les rappels des centres d'appels d'urgence se feront via ce numéro unique, gratuit et accessible en métropole et en outre-mer.

En effet, des informations essentielles, comme votre numéro de téléphone, peuvent vous être demandées afin de permettre aux centres d'appels de vous rappeler si des informations supplémentaires sont nécessaires, telles qu'un complément d'adresse ou des précisions sur la situation.

Si vous êtes recontacté par les services d'urgence, vous verrez dorénavant le numéro 0800 112 112 s'afficher sur votre téléphone. Il ne s'agit pas d'un appel malveillant ou commercial, mais bien celui d'un service d'urgence. Vous pouvez ainsi y répondre en toute confiance et sans aucun coût pour vous.

À NOTER Si vous ne décrochez pas au premier contact et que vous rappelez ce numéro, votre appel aboutira sur un message vocal vous invitant à composer le numéro d'urgence correspondant à votre demande initiale.

Petite astuce : nous vous conseillons d'enregistrer le 0 800 112 112 dans vos contacts afin d'être certain d'y répondre le cas échéant.



■ **Être informé des actualités de la commune**



■ **Urbanisme : déposer vos demandes en ligne**

Que vous soyez particulier ou professionnel, vous pouvez déposer vos dossiers d'autorisation d'urbanisme en version numérique grâce au Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme (GNAU) : <https://gnau9.operis.fr/estuairesillon/gnau/#/>

- Quels avantages pour les usagers ?**
- Avec le dépôt en format numérique, plus besoin de faire des copies et de fournir les dossiers en un certain nombre d'exemplaires.
 - Chaque demande pourra être suivie dans la rubrique « Suivi de mes autorisations d'urbanisme » de la page d'accueil du GNAU.
 - Vous serez ainsi alerté au plus vite de l'évolution de votre demande : incomplet, majoration de délai, complétude, décision, etc.

Pour plus de renseignements, des informations sont disponibles sur le site internet de la commune à la rubrique « urbanisme ».



Permanence en mairie

VÉOLIA tiendra une permanence en mairie **le lundi 27 janvier de 9h à 12h** afin de rencontrer et conseiller les habitants en difficulté de paiement des factures ou de les renseigner sur toutes autres informations liées à la facturation.



■ **Êtes-vous bien inscrit(e) sur les listes électorales?**

Un téléservice est à disposition des usagers : la téléprocédure d'interrogation de la situation électorale (ISE).

Ce service permet à chaque citoyen de vérifier sa commune d'inscription et le bureau de vote dans lequel il est inscrit pour voter à partir de tout support numérique connecté (ordinateur, tablette, smartphone).

Il suffit seulement de vous connecter sur le lien suivant : www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F34687

Si au terme de la recherche vous n'êtes pas retrouvé(e), contactez la mairie ou déposez une demande d'inscription sur les listes électorales sur ce même site.

Les jeunes de 18 ans sont inscrits d'office par l'INSEE qui se base sur les renseignements donnés lors du recensement citoyen, qui est le préalable obligatoire à la Journée Défense et Citoyenneté (voir page 13). En conséquence, le jeune majeur est inscrit d'office sur la liste électorale de la commune où il s'est fait recenser.

■ **Aides à la rénovation : permanences Alisée**

Comment être bien conseillé dans ses démarches de travaux ?
Rénover son logement, ce n'est pas toujours facile...
Par où commencer ? Quels meilleurs matériaux pour isoler mon toit ? Quel mode de chauffage est le plus efficace ? Comment choisir les devis ? À quelles aides financières ai-je le droit, etc ?

Pour vous aider à faire des choix éclairés, venez rencontrer un conseiller France Rénov' de l'association Alisée lors des permanences énergie gratuites qui se tiennent à Quilly.

Lors de ces permanences mensuelles, le conseiller France Rénov' précise avec vous le projet de travaux et les équipements les plus adaptés à votre logement et vous présente les différentes aides financières mobilisables. Expert de la rénovation énergétique, le conseiller prend le temps de répondre à toutes vos questions. En fonction du projet de travaux, le conseiller pourra poursuivre un accompagnement individuel gratuit à vos côtés jusqu'à l'achèvement des travaux.

Comment prendre rendez-vous ?
Écrivez à l'adresse suivante : renovation_quilly@alisee.org pour les prochaines permanences en mairie de Quilly :

- Le 4 février de 9h à 12h30,
- Le 4 mars de 9h à 12h30.

À NOTER



Si vous tenez à moi, surveillez-moi !

De plus en plus d'habitants nous rapportent qu'ils ne se sentent plus en sécurité pour **se promener à pied, à vélo ou pratiquer la course à pied à Quilly**. De nombreux chiens sont en divagation sur la voie publique car ils échappent à la vigilance de leur maître ou sont laissés sans surveillance.

Nous demandons à tous les propriétaires de chien de bien vouloir veiller à vérifier l'état de leurs clôtures et à fermer leur portail quand leur animal de compagnie sort dans le jardin.

La présence de chiens et de chats en état de divagation dans notre commune est un problème récurrent depuis quelques années, tant au niveau de la salubrité publique (poubelles renversées, sacs éventrés) que de la sécurité.

Il est rappelé que les propriétaires sont responsables de leurs animaux, et qu'en cas d'accident causé aux personnes comme aux autres animaux, ils s'exposent à des poursuites pénales.

Par rappel, l'identification des chats et des chiens est obligatoire et l'inscription de votre numéro téléphone sur le collier ou un médaillon est indispensable.

Une convention avec l'association ANIM'TOIT de Prinquiau est renouvelée chaque année pour un montant de 1.25 € par habitant.

Lors de la restitution à son propriétaire, les animaux ne sont restitués qu'après paiement des frais de fourrière :

- Prise en charge : 25 €,
- Taux de base pour la journée : 10 €,
- Pose d'une puce d'identification si inexistante : 60 €

Si un animal est capturé blessé, il sera déposé dans la clinique vétérinaire partenaire la plus proche et les frais des soins seront facturés au propriétaire.



Dispositif grand froid



En prévision de périodes particulièrement difficiles pour les personnes vulnérables (grand froid, canicule, épidémie...), un registre est tenu en mairie afin de localiser au mieux les personnes les plus fragiles que ce soit en fonction de leur âge, de leur handicap ou de leur isolement.

La demande est réalisée :

- Soit par la personne concernée ou le cas échéant par son représentant légal,
- Soit par un tiers (personne physique ou morale : parent, médecin traitant, voisin, service de soins à domicile, etc).

Lorsque la demande émane d'un tiers, celle-ci doit être effectuée par écrit (courrier ou courriel). Cette disposition vise à dégager la responsabilité des maires et à assurer un certain formalisme à la demande afin d'éviter les signalements abusifs.

Vous pouvez venir vous inscrire sur ce registre aux horaires d'ouverture de l'accueil de la mairie.

La téléassistance



Le Département propose un service de téléassistance 7j/7j et 24h/24h grâce à un dispositif d'écoute dédié aux personnes âgées, handicapées, isolées ou sortant d'hospitalisation. Le tarif est modulable en fonction des ressources et il n'y a pas de condition d'âge.

Formule classique

Chaque abonné dispose d'un boîtier raccordé à une ligne téléphonique. **Une pression sur un déclencheur (médaillon ou montre)** met la personne en relation avec le centre d'écoute téléassistance et permet de dialoguer sans décrocher le téléphone. Selon la nature de l'appel, les professionnels évaluent la situation et peuvent contacter ou faire intervenir les proches ou les services d'urgence.

Des services complémentaires peuvent également être proposés pour le même coût :

- Un détecteur de chute. Intégré au déclencheur porté en médaillon, il permet en cas de chute de provoquer automatiquement un appel au centre d'écoute téléassistance.
- Un détecteur de fumée qui permet, en cas de fumée, de déclencher une alarme et d'envoyer un signal au centre d'écoute.
- Une assistance pour les imprévus du quotidien : mise en relation avec un prestataire fiable pour des interventions d'urgence liées à la sécurité de la personne et de son logement (électricité, serrurerie...).

Formule mobile

Les prestations offertes restent les mêmes que la formule classique mais la personne dispose en plus d'un téléphone mobile adapté avec dispositifs d'assistance qui lui permet d'être couvert quel que soit l'endroit où il se trouve : à l'intérieur comme à l'extérieur de sa maison.

- Touche SOS avec géolocalisation pour appel d'urgence,
- Possibilité d'intégrer une 2^e carte SIM pour passer des appels téléphoniques classiques,
- Appel facilité de 4 numéros à l'aide de touches pré-programmables en façade.

Formule GSM

L'abonné peut bénéficier de la téléassistance même s'il ne dispose pas de ligne fixe, en utilisant un boîtier sans fil fourni par le Département. Il n'aura pas à souscrire à un abonnement de téléphone fixe.



La demande d'installation est à effectuer à la Mairie

Voirie : busage et curage, comment éviter les inondations ?

Rappelons ce qu'est un fossé :

Le terme fossé désigne une excavation artificielle creusée pour recevoir ou évacuer de l'eau. La plupart des fossés artificiels sont créés par l'homme pour drainer des zones de culture, collecter l'eau de pluie et l'évacuer ou la stocker à des fins d'irrigation par exemple.

Réglementation des busages des fossés desservant les propriétés privées

Nous constatons que des usagers busent leurs fossés soit sans autorisation, soit en ne respectant pas le linéaire autorisé par la mairie.

La réglementation concernant le busage est très stricte et, aujourd'hui, pour des raisons notamment écologiques, les usagers ne peuvent plus buser de manière excessive les fossés au risque de favoriser les inondations.

Conformément à la loi, les busages créés par un propriétaire pour desservir sa parcelle sont des réseaux d'écoulement entretenus par celui-ci et nécessitent une autorisation de voirie à retirer en Mairie.

L'autorité compétente indiquera comment cet accès doit être réalisé : diamètre des buses, mètres linéaires autorisés, les matériaux à employer...

Curage des fossés busés

L'entretien et le libre écoulement des eaux incombent au propriétaire de la parcelle desservie.

Il lui revient donc d'entretenir son ouvrage aussi bien en surface (bouchage des trous sur l'accès) qu'à l'intérieur pour permettre le bon écoulement des eaux pluviales.

En cas de défaut d'entretien, la responsabilité du propriétaire peut être engagée.

Curage des fossés

L'entretien des fossés a pour but de favoriser l'écoulement de l'eau pour assainir la chaussée et d'éviter les débordements au droit du fossé. La mairie reçoit régulièrement des demandes de curage. Cependant, sachez que les fossés ne doivent pas être curés de manière excessive et que la présence des végétaux reste importante et à son rôle à jouer afin d'éviter des inondations. Un fossé exempt de végétation entraînera un écoulement trop rapide de l'eau et son accumulation trop importante provoquera alors des inondations.

La présence raisonnable de végétaux permet un ralentissement de l'eau.

Il faut absolument éviter le « curage à blanc », c'est-à-dire décaper la couche superficielle sur le fond ainsi que sur les côtés, car il y a alors suppression de toute la végétation entraînant une déstabilisation des berges et une dégradation du milieu, mais également risque d'augmenter le débit d'écoulement de l'eau et provoquer des inondations plus conséquentes en contrebas.

Par ailleurs, l'écoulement de l'eau est une problématique collective car il faut temporiser à tous les niveaux du courant d'eau. Un fossé a vocation à être rempli partiellement d'eau signifiant que l'écoulement est doux et donc moins destructeur en vallée.



Quilly en photos

La municipalité



Animation musicale
Animation offerte par la municipalité aux élèves des écoles de Quilly, en octobre à la salle polyvalente. Le quintette de cuivres Eclectic Brass est venu jouer l'œuvre *Mowgli et la meute des loups*.



Commémoration du 11 novembre 1918
Mme Le Maire et le Président de l'UNC Campbon/Quilly en présence des descendants de Marcel Viaud (cf article page 9).



Juliette David, doyenne et ancienne élue du CCAS, a reçu un petit cadeau des mains de Valérie Gautier.

Le repas des aînés

Le repas des aînés s'est tenu le samedi 23 novembre dernier à la salle polyvalente avec la présence de 50 aînés de la commune. Organisé par le CCAS pour les seniors âgés de 70 ans et plus, la journée s'est déroulée autour d'un délicieux repas préparé par le traiteur « Le Champ des Saveurs » de Plessé et servi par les membres du conseil municipal et du CCAS. L'animation de qualité, assurée par les 2-Moiselles, chanteuses de variété, a beaucoup plu à tous les convives.

La municipalité remercie les membres du CCAS et Jdecocréa events de Quilly qui s'est occupé du dressage de tables en offrant gracieusement ses services et en mettant à disposition les décorations de tables et d'accueil ainsi que du matériel d'animation.

Vous avez plus de 70 ans et récemment installé à Quilly ?
Manifestez-vous alors auprès de l'accueil de la mairie afin d'être convié au repas des aînés !

Association des donneurs de sang Sainte-Anne-sur-Brivet/Quilly

Votre sang a le pouvoir de soigner !

Les fêtes de fin d'année sont terminées, une nouvelle année commence. Les besoins des patients restent une réalité. Ne les oublions pas en nous mobilisant en ce début d'année.

Aujourd'hui, aucun traitement ni aucun médicament de synthèse ne peut remplacer le sang humain.

Pour répondre aux besoins des patients, donner régulièrement est capital : 4 fois par an maximum pour une femme et 6 fois par an maximum pour un homme.

Le don de sang est un geste solidaire et citoyen qui sauve des vies.

Vous voulez en faire davantage pour les patients ?

Donnez votre plasma !

Le plasma peut contribuer à guérir ou soigner : hépatite B, hémorragies, brûlures graves...

Il est administré aux malades soit par transfusion ou sous forme de médicaments.

Le don s'effectue en maison du don à Saint-Nazaire et à Nantes. Le don de plasma dure 45 minutes pour une durée d'1h30 sur place.

Alors, ça vaut le coup d'essayer !

N'attendez plus, franchissez le pas, donnez votre plasma !

Les conditions pour donner son sang :

- Avoir entre 18 et 70 ans
- Peser au moins 50 kg
- Présenter une pièce d'identité avec photo
- Bien boire avant et après le don et ne pas être à jeun.



EFS **POURQUOI LE PLASMA EST IMPORTANT ?**

Votre plasma peut contribuer à prévenir ou soigner :

1. Tétanos	2. Déficiences immunitaires		
3. Hépatite B	4. Syndrome de Guillain-Barré	5. Maladies Hémolytiques Rhésus	6. PTT (Fibrinogène, Protéine C-réactive)
7. Transplantation d'organes	8. Allo-immunisation fœto-maternelle plaquettaire	9. Greffe de moelle osseuse	10. Hémophilie
11. Trombose veineuse profonde	12. Chirurgie cardiaque	13. Hémorragies	14. Varicelle
15. Troubles sanguins rares	16. Rougeole	17. Brûlures graves	

Envie de devenir donneur de plasma ?
Parlez en pendant votre entretien pré-don !

Collectes de sang 2025 :

- jeudi 6 mars
- mercredi 28 mai
- mercredi 23 juillet
- lundi 6 octobre
- vendredi 5 décembre



En 2025, toutes les collectes se dérouleront à la salle polyvalente de Sainte-Anne-sur-Brivet de 16h30 à 19h30 car celle de Quilly est indisponible.



Infos

Don du sang Sainte-Anne-sur-Brivet/Quilly - dondesang.efs.sante.fr

Les Amis de Planté

En cette nouvelle année, recevez tous nos vœux de bonheur, de santé et de réussite. En 2025, nous souhaiterions restaurer 2 œuvres : le tableau ainsi qu'une peinture murale cachée par le gigantesque tableau.

Son histoire : pendant la guerre, le clocher de Quilly n'a pas été détruit par les bombes. En remerciement, les habitants firent peindre un tableau par l'artiste M. Paul Lemasson. Ce tableau est intitulé « Reconnaissance 1945 », aussi sa réfection coïnciderait avec la commémoration du 80^e anniversaire de la fin de la guerre.



Deux œuvres à restaurer



Les bénévoles et Jean-Marc qui prend la photo

Nous recherchons des financements. Après un retrait du Département, nous nous sommes tournés vers différentes fondations dont la Fondation du Patrimoine.

Vous souhaitez contribuer à l'appel aux dons ? Contactez-nous ou contactez la mairie car une convention est établie entre notre association et la mairie (La Chapelle étant propriété de la mairie). Tous les dons feront l'objet d'un reçu fiscal et les chèques seront à libeller à l'ordre de « Fondation du Patrimoine - Chapelle de Planté ».

Il n'y a pas de petits dons, il n'y a que de très bonnes intentions. Merci par avance pour votre générosité.

La Fournée du Pont de Quilly

Le soleil et la chaleur n'étaient pas forcément au rendez-vous de la quarantaine de villageois et villageoises du Pont de Quilly qui se sont réunis autour du vieux four comme les années précédentes. Cette année, le thème de la fête du village était « La Féria du Pont de Quilly ». Néanmoins, ce fut une journée remplie de joie et de bonne humeur !

Les participants se sont retrouvés notamment le midi, avec plusieurs invités d'autres villages de Quilly, pour partager un agréable moment autour d'un apéritif festif avant de profiter des repas composés d'entrées diverses de rôtis et pâtés cuits au feu de bois dans le four à pain et de desserts variés, le tout hautement apprécié par tout le monde. Des jeux, de la musique et des chants organisés et animés par une équipe féminine dynamique se sont prolongés tard dans la nuit. **La prochaine fête de village fixée au 31 mai 2025** est attendue avec impatience pour retrouver plusieurs nouveaux arrivants du Pont de Quilly à qui les villageois et villageoises souhaitent la bienvenue.



UBCC

C'est avec un plaisir non dissimulé que les quelques plus de 50 licenciés de Quilly ont pu de nouveau fouler leur pelouse fétiche. Un grand merci au service technique de la commune pour le travail accompli. Ce sont près de 600 licenciés, dont 100 dirigeantes et dirigeants, qui composent au total toutes les catégories de notre club : des U6 masculins et féminins, jusqu'au Sport Loisirs.

La période des vacances de la Toussaint a permis la mise en place de stages vacances avec au programme : ateliers, jeux ludiques, petits matches, tournois et atelier PEF (Programme Educatif Fédéral) durant lequel nos jeunes adhérents ont été sensibilisés à l'écologie et ont, le temps d'une matinée, parcouru les rues de Campbon pour ramasser les déchets éparpillés dans nos fossés et sur nos trottoirs. Ils ont été très surpris de la quantité de déchets récoltés. Ce stage s'est terminé par un goûter spécial « Halloween » à Sainte-Anne-sur-Brivet.

Des stages ont eu lieu également durant les vacances de Noël.

Cette saison, nous avons la chance d'avoir Kévin Ravard en tant qu'alternant en Brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport... Il épaula Yann Le Tohic, notre éducateur salarié, lors des entraînements mais également toutes les autres tâches inhérentes à la bonne tenue d'un club de football.

D'autres animations se sont déroulées à Campbon : le 15 décembre, l'arbre de Noël du club et, le 5 janvier, un loto.



les Tréteaux

L'ensemble des Tréteaux de Quilly remercie tous les spectateurs venus nous applaudir pour les représentations de la pièce « À quelle heure on ment ? » présentée cette année.

Record d'affluence avec des représentations quasi complètes à chaque fois. Nous remercions l'ensemble des bénévoles pour leur implication et disponibilité pour la mise en œuvre de ce spectacle.

Le bureau vous souhaite une bonne et heureuse année 2025 !

Amicalement,
Les Tréteaux



Club des Cyclos de Quilly

Notre association créée en 1992 et affiliée à la Fédération Française de Cyclotourisme a pour but de favoriser la pratique du cyclisme sur route en mode loisir.

Les amateurs (homme ou femme) qui souhaitent venir nous rejoindre sur les sorties du dimanche ou du mercredi sont les bienvenus. Plusieurs groupes existent pour **des sorties de 50 à 80 km à différentes allures** (23 à 28 km/h de moyenne selon les distances et dénivelés).



En janvier 2024 une **section gym tonic mixte** (31 femmes et 9 hommes) a été créée sur proposition d'une prof diplômée et jeune retraitée. La pratique de ce sport a lieu (toute l'année) les lundis soirs de 18h30 à 19h30 à la salle des sports « Graines de Champion » à Quilly. Les inscriptions ont lieu en décembre mais il est possible de s'inscrire en cours d'année.



Nous avons également une petite équipe de marcheurs pour des **randonnées de 10-15 km les dimanches matins**.

Dans cyclo-tourisme, il y a « tourisme ». Une sortie voyage sera organisée sur un week-end au printemps 2025. Le lieu reste à définir.

La convivialité est le maître mot dans notre club. Aussi, si vous souhaitez passer de bons moments tout en pratiquant une activité physique, n'hésitez pas à nous contacter.

Contact 06 51 49 55 89 ou 07 68 21 89 10 - jmplissonneau@gmail.com

La chorale Au ras du sol a 20 ans !

La chorale « au ras du sol » va fêter cette année ses 20 ans... Elle a débuté en 2004 avec quelques parents d'élèves (dont certains sont toujours là !) et Françoise Megdad, directrice de l'école, comme cheffe de chœur.

Françoise a quitté la région et cédé la place à Tiphaine Philippon en 2016. La chorale se porte très bien. Tiphaine nous fait beaucoup progresser sur un répertoire très varié (chants traditionnels du monde, variété française, gospel, etc.)

Cette année, nous comptons 38 choristes, avec 2 départs et 1 arrivée, répartis dans toutes les communes environnantes. Le groupe est à présent assez homogène et la chorale ne souhaite plus s'agrandir. Nous répétons toujours **le mardi de 18h30 à 20h dans la salle polyvalente de Quilly.**



Notre chorale était invitée en décembre à Avessec pour un concert. Nous organiserons le nôtre comme tous les ans **le 30 mars 2025 dans le cadre de Rétina.**

Rêv'Allure

Nous avons le plaisir de vous présenter l'association Rêv'Allure qui est une association familiale :

- Le papa Cédric a commencé sa passion à l'âge de 20 ans en UFOLEP (Union Française des Œuvres Laïques d'Éducation Physique). Après quelques années, il décide d'essayer la catégorie Super Sprint en FFSA (Fédération Française du Sport Automobile) qui le mène à réaliser le championnat de l'Ouest qui se compose de 10 courses entre le mois de mai et octobre. Il finit la saison 2024 en se classant à la 17^e place sur 50 engagés.
- Le fils Tinéo, 7 ans, a commencé cette année en moto cross avec des entraînements en club. Il va réaliser quelques courses en UFOLEP dans le 44 pour la saison 2025.

L'objectif de 2025 est de continuer à prendre du plaisir, de rouler un maximum pour progresser et de s'améliorer niveaux résultats.

Nous souhaitons remercier tous nos partenaires qui nous ont suivis cette année avec beaucoup d'encouragements. Nous sommes toujours à la recherche de nouveaux partenaires pour la saison 2025 pour nos deux pilotes. N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez faire partie de l'aventure ☺.

Contact Cédric Evain - 06 72 38 45 71



Terre à Vie

Envie de danser et de prendre soin de vous ? L'association Terre à Vie propose des séances de danse inspirée du NIA au gymnase Graines de Champion **le mercredi de 18h à 19h et le samedi de 11h à 12h.**

Séance de découverte offerte ! Inscription possible toute l'année. Ouvert à tous.

Contact 06 47 41 75 48

Un voyage musical...
Les morceaux que je choisis sont très divers : des cordes au djembé, de la chanson française aux musiques du monde, de l'envoie du violon à la tonicité et l'ancrage des percussions, chaque chorégraphie est centrée autour d'une intention et d'un thème.

Un voyage intérieur...
Cette danse vise l'harmonie intérieure par la circulation de l'énergie en soi et autour de soi. Elle est accessible à tous et invite à écouter ses sensations et à plonger dans son intériorité pour y déployer le meilleur. Elle participe à un bien-être durable.

Tarifs :
12 euros la séance
50 euros 5 séances
90 euros 10 séances

+ 10 euros d'adhésion à l'association Terre à Vie, valable un an de date à date.

Suivez-moi sur les réseaux
Sur Instagram Sur Facebook

West country Quilly



La saison est repartie pour les 15 danseurs de l'association passionnés de danses country. Celle-ci a pour but de vous faire découvrir le monde western par ses danses et ses tenues vestimentaires. Les cours ont lieu les vendredis soirs à partir de 18h. Venez nous rejoindre si le cœur vous en dit. Ambiance chaleureuse au rendez-vous !

Les Amis Réunis

L'association Les Amis Réunis est en veille depuis quelques années maintenant. Nous sommes actuellement en réflexion pour nous réunir à nouveau suite à la demande et l'envie de certaines personnes. Nous nous réunissons **tous les jeudis après-midi à la salle annexe.**

Habitants de la commune, seriez-vous intéressés par la reprise de l'association Les Amis Réunis avec ses activités habituelles ? L'association n'accueille pas seulement les seniors et il n'y pas de limite d'âge.

Une boîte sera installée dans le hall d'entrée de la mairie pour que les personnes intéressées se manifestent. Alors, si vous êtes intéressés, merci de déposer un mot avec votre nom, prénom et coordonnées (adresse postale et téléphone)

Bonne année 2025 à tous !



■ Aides Alimentaires, campagne d'hiver 2024/2025

LES RESTOS DU CŒUR

• Centre de Savenay -
2, bd des Acacias 44260 SAVENAY
06 64 40 12 67

ad44.savenay@restosducoeur.org

Distribution le jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h

• Centre Saint-Gildas-des-Bois - Ferme école
44530 Saint-Gildas-des-Bois
02 40 01 50 53

Distribution le vendredi de 9h à 11h30

• Centre de Pont-Château
7, allée du Brivet 44160 PONT-CHÂTEAU
09 81 24 89 86 - rdc44.ponchateau@free.fr
Distribution le jeudi semaine impaire
de 13h30 à 17h

AUTRES AIDES :

SECOURS CATHOLIQUE CARITAS

Coordinatrice locale : Thérèse Guihéneuf

06 07 73 58 87 (n° d'astreinte)

Aides financière et morale, accompagnement scolaire, accueil et envoi d'enfants en familles de vacances.



À
NOTER

Bon à savoir si vous faites un don

Vous pouvez bénéficier d'une réduction d'impôt de :

- 66 % des dons faits à des organismes d'intérêt général, dans la limite de 20 % de vos revenus imposables.
- 75 % des dons faits aux associations d'aides aux personnes, dans la limite de 1 000 euros de dons.
- 40 à 60 % des dons si vous agissez dans le cadre du mécénat d'entreprise.

■ CLIC au Fil de l'Âge

Le Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC) au Fil de l'Âge est un service gratuit destiné aux seniors. Il intervient sur la Communauté de Communes de Pont-Château/Saint-Gildas-des-Bois et Estuaire et Sillon. Il s'agit d'un service associatif, financé conjointement par le Conseil Départemental de Loire Atlantique, les Communautés de Communes et par la CARSAT.

Le CLIC est un service gratuit qui :

- Répond aux besoins des personnes de plus de 60 ans et de leur entourage en leur facilitant l'accès aux droits et aux aides.
- Écoute, accueille, informe, conseille, oriente : les personnes peuvent exposer leurs inquiétudes, obtenir des informations (aides financières, amélioration de l'habitat, portage de repas, téléassistance...), être aidées pour les inscriptions en établissements...
- Aide à résoudre les situations complexes ou urgentes, les sorties d'hospitalisation...
- Travaille en partenariat avec les professionnels du secteur.

Le CLIC accueille, aussi, les personnes en situation de handicap, son rôle est :

- D'informer sur les droits et les services disponibles.
- De conseiller sur les demandes à effectuer auprès de la MDPH.
- D'aider les personnes à remplir leur dossier de demande auprès de la MDPH.
- De suivre et informer les personnes de l'état d'avancement de leur dossier.

Une permanence au CLIC a lieu le 2^e mardi du mois par l'ISTF 44 (Information et Soutien aux Tuteurs Familiaux). Rdv à prendre au 02 72 88 33 10. Missions : Informations sur la protection juridique, aide au remplissage du dossier, aide à formuler une requête, aide à faire le compte rendu de gestion.



Contact Le CLIC se situe au 4 Allée Denis Papin (ZI Le Landas) 44160 Pont- Château - 02 40 42 61 93.
Accueil du public sans rdv du lundi au vendredi de 9 heures à midi et sur rdv les après midi.

Visites à domicile du lundi au vendredi sur rdv. Une permanence a lieu 2 mercredis par mois de 9h à 12h. À la mairie de Saint Étienne de Montluc.

■ Microcoupures sur le Réseau de Transport d'Électricité (RTE)

Cet été, certaines communes du territoire ont observé des microcoupures électriques, des interruptions très brèves pouvant impacter la vie quotidienne. Si ces phénomènes sont d'une durée inférieure à une seconde, leur caractère répétitif a pu néanmoins susciter des interrogations. Ces microcoupures, qui sont intervenues sur le réseau de RTE, ont en fait, été causées par une forte activité des oiseaux, particulièrement marquée cette année sur le territoire français.

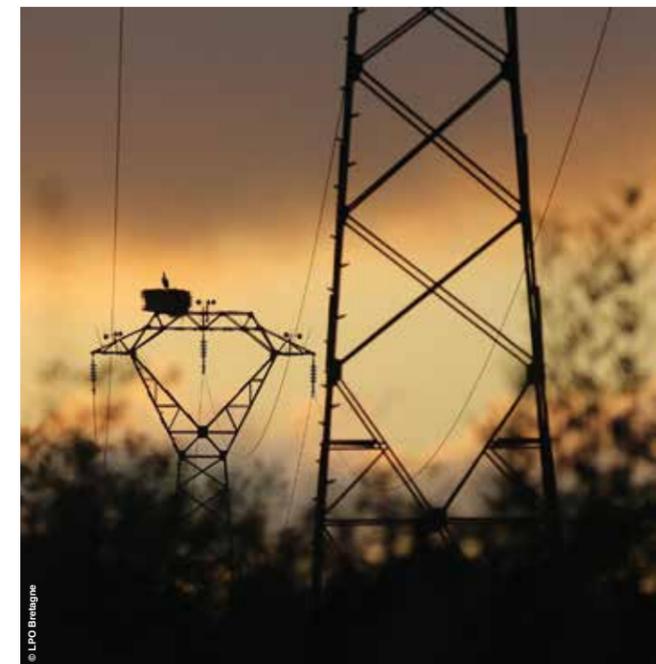
Un constat partagé a été fait d'une activité avifaune accrue sur le territoire, qui s'explique en particulier par les conditions environnementales (météo, prolifération d'écrevisses...).

Plusieurs causes, liées à la présence d'oiseaux peuvent expliquer ces micro coupures, comme des rejets qui tombent sur les lignes électriques, des nids mal positionnés ou dans le pire des cas, des collisions.

RTE, conscient de cet enjeu, a immédiatement mobilisé ses équipes, en coordination avec Enedis, pour identifier la cause et mettre en place des solutions adaptées.

Des dispositifs sur mesure ont été mis en place pour protéger les oiseaux et sécuriser le réseau.

L'objectif est clair : garantir une alimentation électrique de qualité tout en prenant pleinement en compte les enjeux de préservation des espèces et des habitats naturels en Conciliant la préservation des espèces protégées et la qualité de l'alimentation électrique.



■ Réduire vos factures d'eau et d'énergie

Vous avez des difficultés à faire face aux factures d'eau ou d'énergie ?

Vous avez froid dans votre logement ?

Vos revenus sont particulièrement faibles ?

Avec le Slime 44 du Département, bénéficiez de la **visite gratuite d'un conseiller à votre domicile pour faire le point sur votre consommation d'énergie et d'eau et vous aider à réduire vos factures d'eau et d'énergie (Slime)**. D'une durée de 1 h30, elles sont réalisées à votre domicile par un professionnel de l'accompagnement social nommé " chargé de visite ".

- Le chargé de visite fait le point sur vos factures : eau, gaz, électricité...
- Il fait le tour de votre logement pour identifier les éventuels problèmes d'isolation.
- À l'issue de la visite, il vous donne des conseils personnalisés pour améliorer la situation.

Comment demander une visite ?

- Télécharger le formulaire de demande de visite sur loire-atlantique.fr/slime
- Puis adressez-le par email à l'adresse suivante : slime44@loire-atlantique.fr en joignant si possible vos dernières factures d'énergie et d'eau.
- Un chargé de visite prendra contact avec vous par téléphone sous quelques jours pour convenir d'une visite à votre domicile.

Contact Espace départemental des Solidarités à Savenay :
32, rue de Nantes - 02 40 56 91 80

eds.stetiennedemontluc-savenay@loire-atlantique.fr

Loire
Atlantique

■ Déposer plainte en ligne : une démarche simple et plus rapide

Ce service gratuit permet de déposer une plainte via internet, à la suite d'une infraction contre des biens, dont l'auteur est inconnu.

Le dépôt de plainte en ligne est proposé pour les faits d'atteinte aux biens, comme les vols ou les dégradations, dont l'auteur est inconnu :

- Dégradations,
- Vols ou cambriolages,
- Vol de carte bancaire suivi d'utilisation(s) frauduleuse(s),
- Escroqueries (hors escroqueries sur internet, éligibles au dispositif THESEE).

Autres atteintes aux biens :

Le dépôt de plainte en ligne est accessible aux particuliers de nationalité française ou étrangère, aux entreprises, aux administrations ou encore aux associations. En fonction des éléments déclarés, un policier ou un gendarme pourra prendre contact avec l'utilisateur afin qu'il vienne compléter sa déclaration initiale au commissariat ou à la gendarmerie la plus proche.



■ Naissance d'un groupe LPO dans le Pays des Trois Rivières



Le groupe LPO du Pays des 3 Rivières, situé à Fégréac, a vu le jour cet été. Il s'agit d'un groupe de bénévoles qui a pour but, en lien avec les valeurs de l'association LPO (Ligue de Protection pour les Oiseaux), de promouvoir la biodiversité dans son ensemble.

Les actions menées peuvent être variées (**sortie nature, observations de la faune et de la flore, visites de refuges, sensibilisation sur différents thèmes**), toutes les idées seront bienvenues ! Pour faire partie du groupe, aucune connaissance particulière n'est nécessaire, il suffit d'être adhérent à la LPO.

Rejoignez-nous, nous vous attendons avec plaisir !

Contact efepe@wanadoo.fr



■ Une recette à partager ?

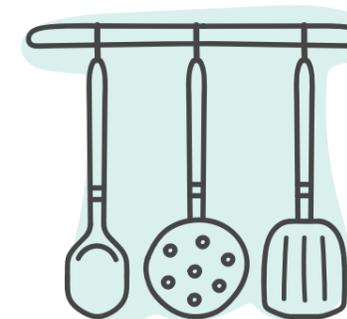
La municipalité souhaite valoriser ses habitants !

Nous le savons, de très bons cuisiniers et de très bonnes cuisinières, habitent notre commune. Ainsi, si vous souhaitez partager une de vos recettes préférées dans le prochain bulletin vous pouvez nous la transmettre par mail à contact@mairiedequilly.com ou la déposer en mairie avant le 1^{er} avril 2025. Si nous recevons plusieurs recettes, nous procéderons à un tirage au sort.

Voici une première recette proposée par une habitante du village du Parc : **le cidre chaud aux épices.**

- 75 cl de cidre brut*, doux ou du jus de pomme pétillant pour une version sans alcool
- 1 orange non traitée
- 1 citron non traité
- 1 bâton de cannelle (ou cannelle en poudre)
- 2 clous de girofle
- 1 pincée de noix de muscade
- 2 cuillères à soupe de sucre roux
- 1 cuillère à café de miel
- Et en option : un peu de gingembre frais et de la badiane.

*« L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération »



Faites légèrement bouillir le cidre dans une casserole à feu doux. À l'aide d'un économe, râpez l'écorce des agrumes pour prélever le zeste et réservez. Coupez l'orange en tranches et réservez.

Lorsque le cidre frémit, incorporez les épices, chaque rondelle d'orange, le sucre roux, les zestes et quelques gouttes de jus de citron. Recouvrez avec un couvercle et laissez infuser le mélange 20 minutes environ (pensez à goûter !) à ébullition douce.

Retirez du feu et filtrez pour ne retenir que le liquide. Laissez le cidre refroidir un moment. Au moment de servir, ajoutez une touche de miel dans les tasses.

Bonne dégustation !

Inter communalité



■ Tourisme

NOUVEAU !

Retrouvez dès à présent toutes les informations touristiques du territoire sur un présentoir à la mairie.

Le service tourisme Estuaire et Sillon a doté récemment notre commune d'un grand présentoir permettant ainsi aux usagers de disposer de toute la documentation touristique de la Communauté de Communes.

Contact Estuaire et Sillon Tourisme - 5, place Guépin à Savenay
02 28 016 016 - estuaire-sillon-tourisme.fr

Bibliothèque de Quilly

Fake news, infox, intelligence artificielle, infobésité... Pour y voir plus clair et apprendre à lutter contre la désinformation, les médiathèques proposent en 2025 un programme sur la thématique de *l'éducation aux médias et à l'information*. Des ateliers, des expos, des rencontres, des escape games pour se questionner, s'informer, se former.

Entrée libre et gratuite !

- Mardi de 16h30 à 18h30
- Mercredi de 10h30 à 12h30
- Vendredi de 16h30 à 18h30
- Samedi de 10h à 12h

Nous contacter
 09 70 21 08 89
bibliotheque.quilly@estuaire-sillon.fr

LES RENDEZ-VOUS



BÉBÉ SIGNE

Initiation au langage signé pour les tout petits au travers d'histoires, de jeux et de comptines. *Ouvert aux parents, assistantes maternelles et enfants de 0 à 6 ans.*
Mercredi 5 février, 19 mars, 21 mai à 9h45



ON JOUE ! JEUX DIVERS

Des sélections de jeux vidéo et jeux de société pour toute la famille !
Mercredi 12 février et 9 avril de 14h30 à 17h

ESCAPE GAME



Une IA dans la bibliothèque, par l'association du Théâtre'Actif. Une intelligence artificielle s'attaque à la bibliothèque. Plagiat, censure, piratage... Plus rien ne semble l'arrêter ! Réussirez-vous à la mettre hors d'état de nuire ? Une aventure à vivre entre amis ou en famille.

*Durée 45 minutes.
 Par équipe de 4 à 6 personnes.*

Vendredi 8 mars, 19h et 20h. Samedi 9 mars, 14h, 15h, 16h et 17h.



SOUTIEN À LA PARENTALITÉ LES ÉCRANS

Une rencontre animée par une professionnelle de santé et médiatrice familiale sur le rôle des parents et l'impact des écrans chez l'enfant et l'adolescent.

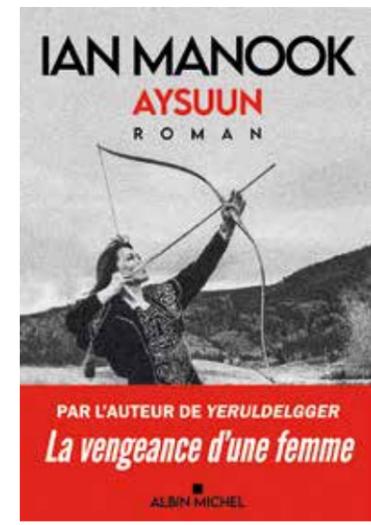
Samedi 22 mars de 10h30 à 12h30

PETITS SOIGNEURS

Samedi 5 avril : découverte de la médiation animale en compagnie de la zoothérapeute. Charlène Passeport et sa petite troupe de cochons d'inde. *Ouvert aux enfants de 1 à 8 ans.*

Samedi 17 mai : découverte du chien et prévention au risque de morsure avec Charlène et ses fidèles compagnons à quatre pattes.

À partir de 5 ans.



LECTURE

AU FIL DES PAGES... ET DES RENCONTRES

Les médiathèques Estuaire et Sillon vous invitent à partager de belles aventures littéraires et à découvrir ou redécouvrir des romanciers talentueux. Cette année, Ian Manook et Adeline Fleury seront nos invités !

Adeline Fleury (*Le ciel en sa fureur*) viendra à la médiathèque du Temple-de-Bretagne, samedi 08/02.

Pour son roman *Aysuun*, Ian Manook viendra à Quilly samedi 26 avril

Soirée de clôture et proclamation des résultats le **22 mai**.

BALADE SIGNÉE

Au départ de la bibliothèque, partez avec les tout-petits et leurs aînés pour une balade ponctuée de pauses dans l'herbe avec des comptines et jeux signés ! Ouvert aux parents et assistantes maternelles.

Mercredi 02 juillet de 9h30 à 10h30.



Retrouvez toute la programmation du réseau des médiathèques et les infos pratiques sur www.mediatheques.estuaire-sillon.fr



Calendrier des fêtes

2025

DATE	MANIFESTATION	LIEU	ORGANISATEUR
16 janvier	Vœux du maire	Salle polyvalente	La Municipalité
17 janvier	Galette des rois	Salle annexe	West Country
17 janvier	Galette des rois	Salle polyvalente	Comité sportif
24 janvier	Galette des rois	Salle polyvalente	Les Cyclos
26 janvier	Galette des rois	Salle annexe	Amicale Laïque
4 mars	Carnaval	Bourg de Quilly	Amicale Laïque
30 mars	Concert chorale : Rétina	Église de Quilly	Au Ras du Sol
22 avril	Chasse aux œufs	Parc du Clos Guerrioux	Amicale Laïque
27 avril	Vide-grenier	Lieu non défini à ce jour	Amicale Laïque
8 mai	Commémorations du 8 mai	Quilly	La Municipalité
17 mai	Soirée musicale	Parking de la salle polyvalente	Art Fest & Co
14 juin	Fête de l'école	Terrain à côté de l'école maternelle	Amicale Laïque
21 juin	Pique-nique des adhérents	Salle annexe	West Country
21 juin	Courses cyclistes	Bourg de Quilly	Comité sportif
22 juin	Kermesse	Stade Henri Rousseau	OGEC Sainte-Thérèse
21 septembre	Journée du Patrimoine	Planté	Les Amis de Planté
3 octobre	Fête du goût	Salle Roger Plissonneau	OGEC Sainte-Thérèse
11 novembre	Commémorations du 11/11	Quilly	La Municipalité

31 mai
6 septembre
6 septembre

Fête du **village**

Le Pont de Quilly
À l'Est de Quilly
Le Bois joli et la Crochardais



Mairie de Quilly 10, rue de la Mairie 44750 QUILLY - 02 40 91 83 83
Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site internet de la mairie : www.quilly.fr